

Technicien(ne) assainissement non collectif



Offre n° 0072230501040653

Publiée le 17/05/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : CDC DU VAL DE SARTHE

- 27 rue du 11 novembre - bp 26

72210 La suze sur sarthe

La communauté de communes du val de sarthe est située aux portes de l'agglomération mancelle. Elle est composée de 16 communes regroupant environ 30000 habitants.

Lieu de travail : La suze sur sarthe

Poste à pourvoir le : 01/09/2023

Date limite de candidature : 16/06/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Eau et assainissement

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Métier(s) : Agent chargé de contrôle en assainissement collectif et non collectif

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

La Communauté de communes du Val de Sarthe a fait le choix d'une prise anticipée des compétences eau potable et assainissement au 1er janvier 2018 et a créé à cet effet le service Cycle de l'eau.

Sous l'autorité du Responsable Cycle de l'eau, vous assurerez le suivi des installations sur l'ensemble du territoire.

Missions / conditions d'exercice :

- Planifier, organiser et réaliser les contrôles des installations d'assainissement individuelles dans le respect des objectifs annuels fixés par le service,
- Assurer le suivi et le contrôle des nouvelles installations,
- Rédiger les rapports des contrôles, des rapports de service, courriers...
- Prodiguer des conseils techniques et administratifs aux usagers dans leurs démarches, établir un dialogue avec les usagers pour les sensibiliser aux problèmes de pollution,
- Elaborer et suivre les tableaux de bord de l'activité du SPANC,
- Elaborer et suivre le budget en lien avec le responsable de service, gérer et suivre les demandes de subventions, suivre la facturation en lien avec la comptabilité,
- Relations avec le service instructions du droit des sols.
- Coordonner les actions SPANC avec les communes

Les missions du poste sont susceptibles d'évoluer au sein du service Cycle de l'eau.

Profils recherchés :

- Formation de niveau IV en adéquation avec le poste
- Expérience confirmée sur un poste équivalent
- Maîtriser le cadre réglementaire de l'assainissement non collectif
- Pratique des bases de données, des outils SIG et de l'outil informatique (Word, Excel)
- Permis B exigé
- Autonomie, rigueur et organisation
- Aptitudes rédactionnelles
- Qualités relationnelles, sens du service public, aptitude au travail en équipe, capacité d'adaptation
- Goût pour le travail de terrain

Contact

Contact : 0243835112

Informations complémentaires :

Renseignements auprès de Monsieur LEBRETON Axel, Responsable du service Cycle de l'eau

Téléphone collectivité : 02 43 83 51 12

Adresse e-mail : responsableeau@cc-valdesarthe.fr CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe - 29 Rue du 11 novembre - 72210 LA SUZE SUR SARTHE

Les candidats fonctionnaires joindront à leur candidature leur dernier arrêté de situation administrative

Autres avantages : Adhésion au CNAS, régime indemnitaire, participation financière sur les contrats de santé et de prévoyance

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o072230501040653-technicien-ne-assainissement-non-collectif>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.